

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2023-2024-2025

 saint-antoine-sur-richelieu.com

 450 787-3497



Chers citoyennes et citoyens,

Le conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu a procédé à l'adoption du budget 2023, lors de l'assemblée extraordinaire du 13 décembre 2022.

La confection d'un budget municipal est d'abord et avant tout un délicat exercice d'équilibre entre les revenus et les dépenses. Les élus doivent établir le bon dosage entre des domaines d'activité multiples, les besoins des différents secteurs de la Municipalité, les priorités du moment, les investissements à plus long terme ainsi que les différents projets qui leur sont présentés.

Avec l'inflation, tout coûte plus cher pour offrir les mêmes services aux citoyens! Avec l'explosion des coûts des biens et des services dans un contexte de manque de main-d'œuvre pour les entreprises qui nous rendent des services, je vous félicite, les membres de votre conseil municipal, de voir que le rapatriement en régie interne du camp de jour, de l'entretien des parcs et espaces verts, du déneigement et déglçage des trottoirs et stationnements fut un bon choix dans le contexte actuel.

Ainsi, la hausse moyenne du compte de taxes pour 2023 sera de 5,5 %, soit en deçà de la hausse du coût de la vie estimée à 6,4 % selon le plus récent Indice des prix à la consommation (IPC) pour la province de Québec.

Voici les principaux éléments à retenir du budget municipal 2023 :

- Dépenses globales en hausse de 11 % par rapport à 2022;
- Hausse de 3,9 % des coûts de collecte et traitement des matières résiduelles (ordures, recyclables, organiques, « vert », écocentre) ;
- Hausse généralisée des coûts « incompressibles » : électricité, police, voirie (rapiçage, sécurisation, coupes d'arbres), déneigement, sécurité publique, assurances, quotes-parts, etc.;
- Hausse des revenus de source extérieure tels que les redevances et les programmes de soutien financier;
- Investissements majeurs au niveau du réseau routier;
- Valorisation des espaces verts et investissements au niveau des infrastructures de parcs et terrains de jeux;
- Bonifications dans les loisirs et les événements communautaires;
- Investissement dans les aménagements visant à contrer le réchauffement climatique, favorisant la saine gestion des matières résiduelles dans nos parcs et édifices municipaux et reconduction du programme d'incitatifs environnementaux;
- En réaction à la pénurie de main-d'œuvre que le monde municipal vit en ce moment, majoration des conditions de travail des employés en tenant compte de l'IPC.

En terminant, j'aimerais mentionner qu'il faut voir les dépenses en immobilisations comme des investissements pour la famille, la vitalité de notre communauté, la qualité de vie, et ce, au bénéfice de notre jeunesse, les héritiers de notre communauté.

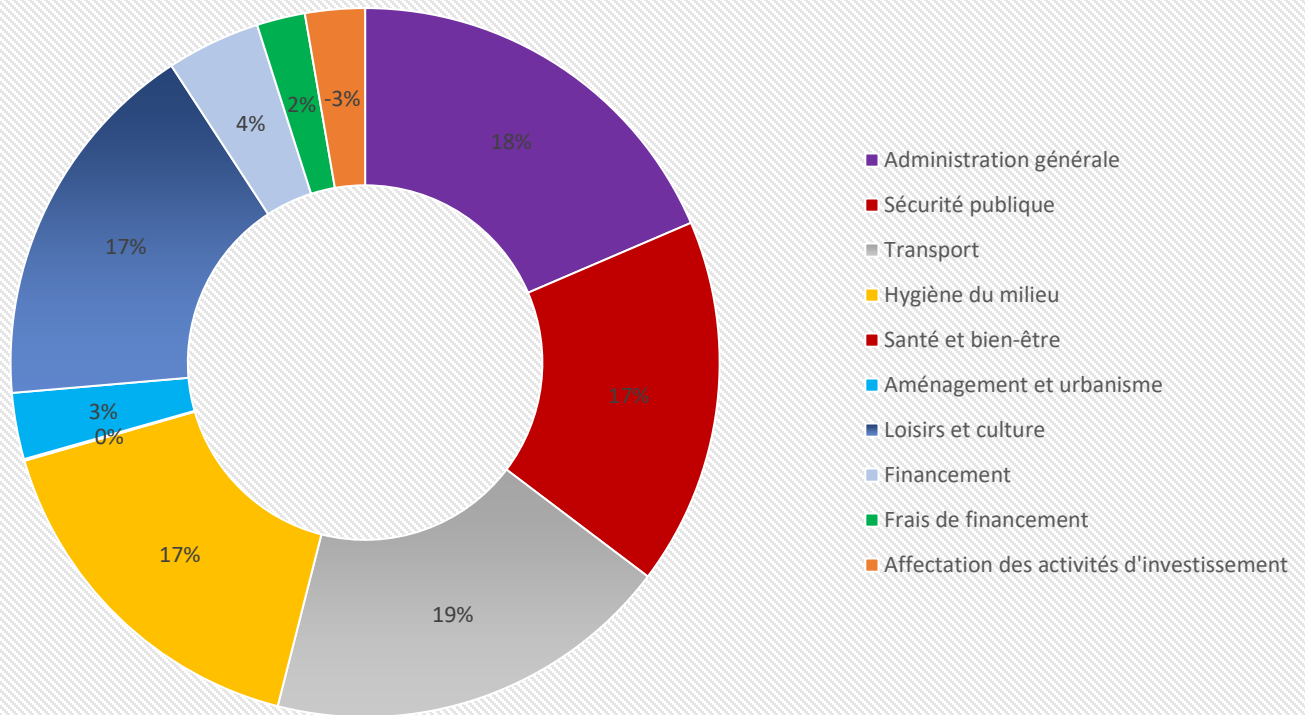
Bien à vous,
Jonathan Chalifoux
Maire

N'eût été ce choix, les coûts auraient été davantage élevés et le service à la population de moindre qualité.

Clairement, un « gel des taxes » aurait été impossible, mais le conseil municipal a pris la décision de limiter l'impact sur les contribuables, en effectuant un exercice de priorisation budgétaire, en collaboration avec l'ensemble des services municipaux. Ceci, afin de maintenir une offre de services aux citoyens qui soit optimale, tout en misant sur des actions liées à l'environnement, à l'embellissement, la protection de notre patrimoine bâti ainsi que le développement culturel et économique. Ce n'est surtout pas le moment de couper dans les services que nous offrons à la population. Les Antoniens ont besoin d'un milieu de vie de qualité, qui leur permet de passer de bons moments en famille près de la maison et le tout à faible coût.

De surcroît, Saint-Antoine-sur-Richelieu se retrouve avec un nombre jamais vu dans la dernière décennie de projets en immobilisations qui arrivent en même temps. Votre conseil municipal a l'intention de les réaliser dans les meilleures conditions financières possibles. Il a aussi la volonté de respecter ses engagements politiques en consultant la population et les organismes par le biais de la Politique Municipalité amie des aînés (MADA) et de la politique culturelle.

BUDGET 2023 - DÉPENSES



BUDGET DES REVENUS ET DES DÉPENSES COMPARATIF ANNÉES 2022 ET 2023

REVENUS	2023	2022	DÉPENSES	2023	2022
Taxes	2 773 970 \$	2 494 726 \$	Administration générale	640 047 \$	572 434 \$
Tenant lieu de taxes	46 888 \$	38 343 \$	Sécurité publique	578 126 \$	511 581 \$
Transferts	212 322 \$	147 867 \$	Transport	643 697 \$	580 350 \$
Services rendus	93 500 \$	96 560 \$	Hygiène du milieu	571 645 \$	537 750 \$
Imposition de droits	105 500 \$	118 500 \$	Santé et bien-être	2 630 \$	2 000 \$
Intérêts	8 250 \$	13 000 \$	Aménagement et urbanisme	104 495 \$	107 755 \$
Autres	22 000 \$	22 000 \$	Loisirs et culture	592 240 \$	512 270 \$
Total des revenus	3 262 430 \$	2 930 996 \$	Frais de financement	75 967 \$	50 290 \$
			Financement	147 446 \$	130 646 \$
			Affectation et activités d'investissement	-93 863 \$	-73 080 \$
			TOTAL des dépenses	3 262 430 \$	2 931 996 \$

RÉSIDENTIEL – PROPRIÉTÉ MOYENNE	TAUX 2022	RÉSIDENTIEL 2022	TAUX 2023	RÉSIDENTIEL 2023
ÉVALUATION		270 495,00		270 495,00
Taxes foncières générales	0,0057000	1 541,82 \$	0,0062000	1 677,07 \$
Ordure	118,82	118,82 \$	121,70	121,70 \$
Recyclage	66,7600000	66,76 \$	71,36	71,36 \$
Organiques	97,9700000	97,97 \$	99,73	99,73 \$
Collecte du vert	16,44	16,44 \$	19,47	19,47 \$
R2014-02 (cam Incendie)	0,0000590	15,96 \$	0,0000059	1,60 \$
Unité incendie 2020-023	0,0000000	0,00 \$	0,0096000	16,10 \$
Égout Assainis. 2004-02	29,04	29,04 \$	28,13	28,13 \$
Entre exploit usine 2018-08	76,76	76,76 \$	76,76	73,60 \$
Assain imm com 2004-002	0,0000070	1,89 \$	0,00000120	3,25 \$
Caserne garage 2011-05	0,0001090	29,48 \$	0,0001090	29,48 \$
Infra AIBR 2018-08	0,0000390	10,55 \$		
MR/ Mauger 2014-03	0,0000620	16,77 \$	0,0000617	16,69 \$
Consommation eau	144,90	144,90 \$	144,90	144,90 \$
Tarif de base eau	130,00	130,00 \$	130,00	130,00 \$
Location Hydromètre	15,00	15,00 \$	15,00	15,00 \$
Éco centre	36,80	36,80 \$	37,83	37,83 \$
Total		2 312,17 \$		2 448,07 \$
ÉCART AVEC 2022				<u>(135,91) \$</u>

	<i>Exploitation agricole</i>			
AGRICOLE	TAUX 2022	TERRE AGRICOLE 2022	TAUX 2023	TERRE AGRICOLE 2023
ÉVALUATION		1 462 800,00		1 462 800,00
Taxes foncières agricoles	0,0051000	7 460,28 \$	0,0062000	9 069,36 \$
R2014-02 (cam Incendie)	0,0000590	86,31 \$	0,0000620	90,69 \$
Assain imm com 2004-002	0,0000000	- \$	0,0000960	140,43 \$
Caserne garage 2011-05	0,0000070	10,24 \$	0,0000070	11,70 \$
Infra AIBR 2018-08	0,0001090	159,45 \$	0,0001050	153,59 \$
MR/ Mauger 2014-03	0,0000390	57,05 \$	0,0000000	- \$
	0,0000620	90,69 \$	0,0000640	93,62 \$
Somme		7 864,01 \$		9 559,40 \$
CRÉDIT MAPAQ				
Écocentre	-70,00	(5 504,81) \$	-70,00	(6 691,58) \$
	36,80	36,80 \$	37,06	37,06 \$
Total				
ÉCART AVEC 2022		2 359,20 \$		2 867,82 \$

PLAN TRIENNAL 2023-2024-2025*

Le plan triennal d'immobilisations prévoit, pour les années 2023, 2024 et 2025, des investissements totalisant environ 4 761 626 \$. Ce plan s'avère un outil de planification et permet d'évaluer l'incidence financière des projets sur les budgets.

Projets d'investissement	2023	2024	2025	Sources de financement (prévisionnel)
Travaux publics				
Asphaltage, drainage et frais d'ingénierie de la rue des Prairies	150 000 \$			Règlement d'emprunt
Resurfaçage des chemins – maintien des actifs			100 000 \$	Budget courant
Afficheur de vitesse	5 000 \$	5 000 \$		Budget courant
Réfection de la rue Stéphane			250 000 \$	Règlement d'emprunt
Divers équipements pour le service des travaux publics	32 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	2023 : Acquisition en commun avec une autre municipalité et fonds de roulement
Hygiène du milieu				
Réfection du pluvial et de l'aqueduc des rues Denis	596 656 \$			TECQ 2019-2023
Réfection du pluvial dans le secteur de la Pomme d'Or et Moulin-Payet			600 000 \$	TECQ 2024-2029
Acquisition de stations de récupérations pour les édifices et les parcs municipaux	4 000 \$			
Administration				
Réfection du toit et de la ventilation de l'immeuble municipal (1060, rue du Moulin-Payet)	998 800 \$			TECQ 2019-2023, PRABAM (subvention), règlement d'emprunt
Aménagement de locaux pour service de garde au centre communautaire	39 000 \$			Surplus accumulé non affecté
Acquisition et installations de mâts à drapeau (intérieur et extérieur)	5 000 \$			
Réfection et aménagement de l'édifice au 16, rue Marie-Rose		100 000 \$		Immobilisation - surplus accumulé non affecté
Ajout d'un système de rangement au garage municipal		30 000 \$		
Acquisition de véhicules électrique pour le service des travaux publics		70 000 \$	80 000 \$	Fonds de roulement
Loisirs, culture, parcs et terrains de jeux				
Aménagement de jeux d'eau et d'une aire de détente	380 000 \$			
Aménagement d'un terrain de mini putt		5 000 \$		Budget courant
Halte cycliste parc Myoki Tanobe	4 000 \$			Budget courant
Réfection du terrain de soccer (1060, rue du Moulin-Payet) incluant l'ajout d'une remise et de mobilier extérieur	144 870 \$			Subvention – PAFIR (66%)
Acquisition d'équipement et mobilier pour la bibliothèque	4 800 \$			Budget courant
Réfection de la maison de la culture		800 000 \$		Subventions et emprunt
Aménagement d'un circuit tout terrain fermé (pump track)			225 000 \$	Subvention et surplus accumulé non affecté
Aménagement d'un parc			75 000 \$	Fonds de parcs et terrains de jeux – surplus accumulé non affecté
Incendie et sécurité civile				
Acquisition de 10 «Aprias»	17 500 \$			
Somme des coûts par année (excluant les taxes)	2 381 626 \$	1 030 000 \$	1 350 000 \$	

*Veuillez prendre note que le programme triennal d'immobilisations est sujet à changements et que son adoption ne garantit pas la réalisation des travaux qui y sont énumérés.